Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

STATUT AGENT COMMERCIAL ET LIQUIDATION JUDICIAIRE

Par lolo12

Bonjour,
Je suis en liquidation judiciaire de ma SARL depuis le 23 janvier 2025.Depuis cette date je recherche activement un emploi mais je ne trouve pas soit on me répond par la négative soit je n'ai aucun retour. Parallèlement j'ai la possibilité de développer un partenariat commercial avec mes anciens fournisseurs avec un statut d'agent commercial
Il me semble que pendant la procédure de liquidation je ne suis pas autorisé a avoir un statut d'indépendant , qu'est ce que je risque ?
Merci par avance pour votre retour
Cordialement